

pléant qui jouit du rang d'ambassadeur. Un secrétariat permanent est établi à Bagdad.

Avenir du Pacte

A la Chambre des communes du Royaume-Uni le 12 décembre dernier, M. Harold Macmillan a fait certaines observations sur l'avenir du pacte de Bagdad. Le pacte, a-t-il déclaré, n'a pas été conçu comme un facteur de division du monde arabe; au contraire, on peut souhaiter qu'à la longue il en réalisera l'unité quand certains pays, qui semblent maintenant hésitants ou même antipathiques, voudront s'associer à nous et à nos amis. L'alliance réfute l'assertion, à caractère de propagande, de l'Union soviétique, à savoir qu'il existerait une divergence irréductible d'intérêts et de mobiles entre les peuples occidentaux et les peuples asiatiques, car elle constitue une association équitable et loyale entre la Grande-Bretagne, à laquelle se joignent les États-Unis, et quatre grandes puissances orientales: Pakistan, Iran, Turquie et Irak.

Sir Anthony Eden a adopté le même point de vue. Le pacte de Bagdad, a-t-il déclaré, a eu cette caractéristique exceptionnelle de rassembler autour de la table de conférence une nation occidentale et bon nombre de nations orientales pour tenter de régler non seulement des problèmes militaires mais, si on les envisage dans le présent contexte, des problèmes économiques d'une importance beaucoup plus grande, puisqu'ils sont susceptibles de modifier le sort de toute la région. Cette dernière idée fait naître le plus grand espoir quant à l'avenir du pacte, l'espoir que grâce à ses dispositions d'ordre économique, appliquées en temps voulu non seulement à ses membres actuels mais à d'autres pays, il contribuera à accroître le bien-être de toutes les populations du Moyen-Orient.



LE CANADA ENVOIE DES SECOURS AUX VICTIMES D'UN SÉISME AU LIBAN

Des représentants du Gouvernement libanais, de la Croix-Rouge libanaise et de la Légation du Canada ont accueilli récemment, à l'aéroport de Beyrouth, un avion de transport du CARC qui apportait des secours aux victimes d'un séisme. La cargaison qu'on voit ici et qui forme une partie de la contribution de \$25,000 que le Gouvernement canadien, par l'entremise de la Société canadienne de la Croix-Rouge, a affectée aux sinistrés du Liban, comprend aussi une portion des \$10,000 de médicaments fournis par la jeune Croix-Rouge canadienne. On assiste ici au déchargement de la cargaison.